

Artigueloutan



*Madame le maire
et le Conseil municipal vous adressent
leurs plus sincères voeux de bonne et heureuse année*

Bulletin Municipal
Décembre - Janvier 2009

n°2





Au revoir, Monsieur l'Abbé Gaudeul : la municipalité a tenu à recevoir Mr l'Abbé afin de le remercier pour toutes ces années de bons et loyaux services dans notre commune.



le renouvellement de l'association gestionnaire du centre de loisirs : nous avons la chance d'avoir pu maintenir une association responsable de ce service indispensable aux familles grâce à l'engagement de nombreuses personnes de notre commune ainsi que des communes voisines, Ousse, Sendets, Nousty. Le nouveau président est Alain Segas entouré d'une équipe motivée et efficace



le 19 juillet : Pierre Moureu, nous a fait l'honneur et le plaisir de conclure son tour du monde en vélo à Artigueloutan. Son expérience unique fera l'objet d'une rencontre pédagogique au bénéfice des enfants de notre école.



Septembre c'est la rentrée... l'équipe enseignante et le personnel de l'école.



le 20 novembre, restitution de l'enquête paysagère réalisée par Eva Bigando avec le concours des habitants de la commune. Le document complet est disponible à la mairie et visible sur le site de la communauté d'agglomération.

le 7 septembre : vide greniers du foyer rural avec cette année une animation en parallèle : une réunion des attelages hippomobiles lors de laquelle nous avons pu admirer le vice champion de France, Mr Bousquet.



COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Michèle Laban-Winograd ; Sabine Izard ; Georges Poublan ; Jean Petit ; Marie-Madeleine Lageyre ; Damien Rigabert ; Gaëlle Miqueu ; Christian Lanne-Petit ; Cyrille Pocq ; Michèle Allais ; Alain Personne ; Jean-Claude Pradoux ; Alain Guilhemjouan ; Bertrand Loubet ; Hubert Lassègues .

Réunion du 27 août 2008 : Absents : Michèle Allais a donné pouvoir de voter à Hubert Lassègues, Lanne-Petit Christian, Jean-Claude Pradoux a donné pouvoir de voter à Michèle Laban-Winograd

Réunion du 2 octobre 2008.

Réunion du 23 octobre 2008 : Absents : Rigabert Damien a donné pouvoir de voter à Cyrille Pocq, Bertrand Loubet a donné pouvoir de voter à Michèle Laban-Winograd.

Réunion du 26 Novembre 2008 : Absent : Damien Rigabert.

• *Travaux de voirie : voirie communale et départementale*

➤ Voirie communale : suite à l'appel d'offres du 26 septembre 2008, l'entreprise Lapedagne a été retenue pour la réalisation du programme de voirie. Le montant des travaux s'élève à 28 117,96 € TTC ; ce programme comprend la réfection des voies suivantes :

- carrefour entre la rue des Rives de l'Ousse et le RD 215
- le revêtement tri-couche de la rue des Rives de l'Ousse sur la partie la plus dégradée
- le revêtement tri-couche d'une partie de la rue Henri IV
- busage et revêtement tri-couche sur une partie de la rue des Chevreuils.

Compte tenu de la saison de collecte du maïs, nous avons demandé à l'entreprise de repousser le début du chantier au mois de décembre.

En dehors de ce programme communal, une réfection de la voirie sera réalisée, au niveau de l'intersection entre la rue du Ruisseau et l'impasse des Mattots. En effet, à cet endroit, nous observons depuis plusieurs années un affaissement de la chaussée et la formation d'ornières que nous ne parvenons jamais à résorber. Après un sondage effectué en septembre dernier, il apparaît qu'un captage des eaux souterraines pourrait régler définitivement ce problème.

Voirie départementale : le 14 octobre, une réunion entre les services

techniques du Conseil Général, la municipalité et Jean-François Maison, conseiller général du canton, a permis de fixer pour l'année 2009 les travaux de voirie qui seront réalisés sur les voies départementales.

- goudronnage de la RD 215 du carrefour giratoire à la côte de la Fontaine

- inscription pour réaliser l'étude en vue de créer un carrefour giratoire entre la rue de la Mairie, l'impasse de la Passerelle et la route de Nousty. Cette demande de la commune résulte des orientations d'aménagement retenues dans le PLU afin de ralentir la circulation dans ce secteur de la commune. Deux autres aménagements de sécurité (à plus long terme) sont prévus route de Nousty afin de sécuriser l'ensemble de la zone.

- des panneaux indiquant la limite de vitesse (50 Km) sur la route d'Assat seront placés très prochainement. Dans ce quartier, ouvert à l'urbanisation, des aménagements de sécurité prévus au PLU seront également étudiés par le Conseil Général en 2009.

L'ensemble de ces réalisations dépendent directement du budget du Conseil Général, nous ne pouvons être dans ce domaine que force de proposition et de persuasion.

- nous pourrons bénéficier en 2009 des crédits voirie du conseiller général : d'un montant de 14 000€, ils sont destinés à financer des travaux de sécurité sur les voies départementales. Après discussion, nous avons décidé de poursuivre les aménagements piétonniers le long de la RD 215, à l'entrée du bourg. Une étude préalable sera soumise au Conseil Municipal.

- Aménagement du carrefour giratoire : nous allons solliciter les compétences et les finances de la communauté d'agglomération afin de réaliser en 2009 un aménagement paysager digne d'une entrée d'agglomération.

- Suite à la réalisation du rond point, le Conseil Général souhaite condamner tous les accès à la RD 817 encore ouverts par des voies communales : le danger de la traversée de la RD 817 par le carrefour de la rue de l'Egalité reste posé. La municipalité mesure le risque encouru par les riverains lorsqu'ils coupent la voie en direction de Pau. Mais, en opposition avec le Conseil Général, nous ne souhaitons pas interdire ce carrefour avant d'avoir informé préalablement les familles concernées et réalisé des aménagements sur une voie de détour.

Dans l'attente, nous encourageons vivement les propriétaires concernés à éviter de couper la RD 817 par le carrefour de la rue de l'Egalité pour utiliser de préférence le rond point sécurisé.

• *Rentrée scolaire*

-Avec un effectif stable de 104 élèves, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions ; de plus, nous avons la chance de conserver la même équipe d'enseignants.

La répartition dans les classes : 35 élèves en maternelle avec Stéphanie Castéra, 19 élèves en cours préparatoire avec Sandrine Clément, 30 élèves en cours élémentaire avec Jeanine Billard, 20 élèves en cours moyen avec Eric Bouly, directeur.

Le nombre d'enfants de maternelle nous a conduits à renforcer les heures d'ATSEM (agent spécialisé école maternelle) effectuées par Carole Durancet et Sandrine Hourtolou. De plus, grâce à des « décloisements », la classe est allégée lors de certaines activités.

Compte tenu de la réduction du temps scolaire mise en œuvre depuis septembre 2008, chaque enseignant assume deux heures hebdomadaires d'aide personnalisée en vue d'apporter une aide ponctuelle à des élèves en difficulté.

Par ailleurs, Mme Jeanine Courrèges assure bénévolement deux fois par semaine l'aide aux devoirs.

-Les tarifs repas et garderie sont maintenus : 2,50€ le repas en conformité avec le prix indiqué par la communauté d'agglomération qui nous les fournit .Les garderies du matin et du soir sont facturées 0,61€ pour un enfant, 0,50€ pour le deuxième enfant et sont gratuites pour le troisième enfant.

L'accueil de la garderie est assuré au rez-de-chaussée de l'appartement de l'école, après de menus travaux d'aménagement ; selon le nombre d'enfants, un accueil est prévu dans la salle informatique ou dans le hall de la maternelle.

-Embauche d'une employée en contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE)

En remplacement de Chantal Beauguitte qui occupait un CAE de 20 heures, nous avons ouvert un appel à candidature en vue de renouveler ce type de contrat, aidé par l'Etat à hauteur de 70% du salaire. Nous avons regretté de ne pouvoir consolider cet emploi au bénéfice de Mme Beauguitte qui donnait toute satisfaction et nous la remercions vivement pour son travail sérieux durant deux années consécutives.

Après avoir reçu 10 candidates pour ce poste d'agent de cantine et d'entretien, nous avons retenu la candidature de Mme Agnès GUILLO qui a débuté le 6 novembre.

• *Etude hydraulique du ruisseau Lou Bouey*

Le dossier relatif à l'étude hydraulique conduite par le Syndicat d'aménagement hydraulique et la commune est en cours d'achèvement.

La solution retenue, construction d'un canal de décharge, a été validée par le comité syndical ; de même, les acquisitions foncières d'une superficie totale de 3000m² sur les propriétés Lanne-Petit, Bastanès-Hort et Petit seront réalisées par le syndicat au prix de 1,20€ le m².

Le montant des dépenses concernant les travaux d'aménagement, hors acquisitions foncières, frais de géomètre, frais d'étude, s'élève à 135 000€ HT.

Le dossier est déposé auprès des services instructeurs du Conseil Général afin de solliciter une subvention de 50% et nous espérons que cette demande sera acceptée afin que les travaux puissent débuter au printemps 2009.

Madame le maire et le conseil municipal tiennent à remercier chaleureusement les propriétaires fonciers concernés qui ont fait preuve de compréhension et d'esprit de solidarité au bénéfice de leurs concitoyens.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance aux 26 communes membres du Syndicat Hydraulique, au Président Mr Sabin, qui ont accepté à l'unanimité de financer cette dépense.

• Construction de la cantine

Les résultats de l'appel d'offre ont été entérinés par la commission le 4 décembre.
Tous les lots sont fructueux et les travaux doivent débiter en janvier 2009, pour réception en juin 2009.

Liste des entreprises retenues et montant du marché :

Gros Œuvre, réseaux, enduits de façade : Entreprise GENIBAT pour un montant de 118 046,65 € HT
Charpente, couverture, tuiles, zinguerie : Entreprise DA SILVA, pour un montant de 28 013,95 € HT
Plomberie, sanitaire : Entreprise Maysonave pour un montant de 29 357,45 € HT
Electricité, Chauffage : Entreprise APPELEC, pour un montant de 40 027,25€ HT
Cloisons, isolation, faux plafonds : Entreprise Cangrand, pour un montant de 15 585,15€ HT
Carrelage : Entreprise Pierre Carrelages, pour un montant de 11 264,17€ HT
Menuiseries intérieures : Entreprise Moura, pour un montant de 3 081,00€ HT
Menuiseries extérieures aluminium : Entreprise Juges Boulognes, pour un montant de 29 295,30€ HT
Peintures, sols souples : Entreprise Aduriz, pour un montant de 12, 553,21 €HT.

Le lot charpente couverture a été diminué de la partie du toit qui doit recevoir des panneaux photovoltaïques : à ce jour, nous avons prévu de réaliser cette opération avec le concours de la Société Mixte Pau-Pyrénées qui doit financer cet investissement.

Le montant total des travaux de construction s'élève à 296 221,13€ HT, soit 354 280,47 € TTC .

A cette somme, s'ajoutent les frais annexes, pour un montant de 42 043,00€ HT , soit 50 283,43 TTC

Rémunération de l'architecte, Séverine Tardieu : 28 140,00HT€
Frais de géomètre , Michel Bouquet : 1 800,00€HT
Frais de publication, frais de dossier : 6 000,00€ HT
Bureaux de contrôle, SOCOTEC et Calestreme : 6 103,00€ HT

Au total , le projet de construction s'élève à 338 264,13€ HT, soit 404 563,90€ TTC.

Plan prévisionnel de financement : les subventions que nous avons obtenues sont calculées sur le HT et plafonnées ;

-Dotation globale d'équipement (Etat) :	93 435,00€
-Subvention Conseil général :	62 537,00€
-Subvention Député François Bayrou:	8 000,00€
-Subvention Caisse d'Allocations familiales :	19 900,00€

-Remboursement assurance :	57 670,00€
- Prêt Caisse d'allocations familiales à taux 0% :	99 400,00€

Soit un total de 340 942,00€ d'aides : restent à financer par emprunt, 63 621,90€ TTC .

En fonction du résultat financier de l'exercice 2008, que nous connaîtrons dès la clôture des comptes, nous évaluerons la somme exacte à emprunter pour couvrir les dépenses augmentées des coûts d'aménagement intérieur du bâtiment, mobilier, cuisine, rangements.

La Caisse d'Allocations familiales participe largement à la construction de cet équipement en raison de l'accueil du Centre de loisirs : le bénéfice d'un prêt à taux zéro, dans la conjoncture actuelle, est une véritable chance pour notre commune.

- **Urbanisation** : chemin du Partet (route d'Assat), rue du Ruisseau

- **Chemin du Partet** : les travaux d'aménagement du Chemin du Partet qui ont donné lieu à l'établissement d'une PVR (participation pour voies et réseaux à la charge des propriétaires) sont en cours de réalisation.

Nous avons signalé dans le précédent bulletin municipal, que l'établissement de cette participation avait été difficile à mettre en bonne et due forme ; la suite de ce projet d'aménagement ne l'est pas moins.

Après appel d'offre, le marché est attribué à l'entreprise Vigneau et le coût des travaux est conforme à l'estimation prévisionnelle, base du calcul de la PVR, soit une enveloppe de 144 078,00€HT répartis entre la commune et les propriétaires, à charge pour ceux-ci de s'acquitter d'une participation de 5€ le m2.

Nous avons aujourd'hui reçu au titre de cette participation les sommes correspondantes à quatre terrains vendus récemment, mais, compte tenu de la crise économique et financière, qui freine les ventes, de l'abandon d'un projet de lotir, nous ne pourrions récupérer en 2009 les sommes restantes et devons recourir à l'emprunt pour financer les aménagements. Nous ne pouvons, en effet, différer les travaux en raison des permis de construire déjà attribués de part et d'autre de la voie.

Les premiers travaux d'assainissement, de réseau d'eau potable puis les intempéries ont considérablement dégradé le chemin et nous avons dû repousser le début des aménagements de voirie. Cette situation a provoqué quelques mouvements de mauvaise humeur entre les propriétaires, leurs constructeurs et la commune ainsi qu'un exploitant agricole du secteur.

L'année 2009 devrait voir ces différends résolus...

-**Urbanisation rue du ruisseau** : le projet porté par la société Francelot est compromis en raison des difficultés de commercialisation des lots proposés. En conséquence, le lotissement sera prochainement vendu en l'état à la société de travaux

publics DESPAGNET (Coarraze Nay) . Dans cette hypothèse, nous allons revoir partiellement le projet afin d'améliorer notamment le volet paysager du lotissement.

Dans la perspective d'une réalisation de ces travaux de lotissement en 2009, la commune pourrait être mesure de poursuivre les aménagements prévus dans cette rue ainsi que la réfection totale de la chaussée qui est, pour le moins, en piteux état et cause de la gêne aux habitants.

• *Chemins ruraux*

-Chemin rural dit de Pisson Alexis, situé entre l'Impasse du Sud et l'Impasse du Coteau : à la demande d'un agriculteur, Jean Petit, qui souhaitait regrouper deux terrains afin de planter des chênes, la commission agriculture-environnement a établi la possibilité de déplacer une partie du chemin rural traversant ses parcelles. Les propriétaires concernés, Christian Clos, Michel Bastanès-Hort, Jean Petit, un géomètre, Mr Degeorges et la commune représentée par Georges Pouban, adjoint, ont convenu du déplacement et positionnement du nouveau chemin dans le respect des intérêts de chacun .

Après accord entre les parties, le conseil municipal a entériné cet échange : la commune prendra en charge les frais administratifs, le demandeur exécutera les travaux afférents.

- Chemin rural dit de Pau : situé à l'endroit même de l'emplacement du futur canal de décharge, ce chemin rural est amené à disparaître. En accord avec le propriétaire voisin, Mr Lanne-Petit Christian, la surface équivalente sera restituée à la commune le long du ruisseau Lou Bouey : cet échange nous permettra de rendre plus accessible les abords du ruisseau afin d'entretenir les berges ; de plus, ce chemin, autrefois peu visible et connu, sera plus attractif pour les promeneurs, dans l'attente de trouver les accords nécessaires avec les propriétaires fonciers dont les parcelles sont traversées par ce chemin.

La commission « agriculture environnement » a commencé à travailler sur ce projet et plus globalement mène une réflexion sur l'ensemble des chemins ruraux de la commune.

• *Projet d'aménagement du centre bourg*

Le 26 novembre dernier, le cabinet Architecture et Paysage, retenu par la commune en 2007 afin de réaliser l'étude d'un projet d'aménagement du centre bourg, est intervenu devant le conseil municipal. Il s'agissait de présenter aux nouveaux conseillers municipaux le diagnostic ainsi que les préconisations émises.

Après débat, le conseil municipal a décidé de relancer le projet, mis entre parenthèse après l'incendie de la cantine et la nécessité de reconstruire cet équipement, dans l'objectif d'un démarrage de l'opération en 2010

L'année 2009 sera consacrée à la finalisation de l'étude en collaboration constante avec les habitants : des réunions publiques seront organisées afin de présenter l'avancement du projet et recueillir les avis de tous.

• *Enfouissement de réseaux électriques*

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, éclairage public et réseau France Télécom qui sont actuellement en cours à proximité du stade, correspondent à un programme voté en 2006 pour un montant de 37 056,99€ .

Le prochain programme d'enfouissement concernera la rue de la Mairie et la rue des Pêcheurs .

• *Centre de Loisirs*

Accueilli depuis 2001 dans les locaux de l'école de notre commune, le centre de loisirs, au fil des années, devient un service indispensable pour les familles et l'effectif ne cesse d'augmenter.

Le centre est géré depuis son origine par l'association « Loisirs Jeunesse » dont le président fondateur était Mr Francis Solve. Agréée par la Caisse d'allocations familiales et la Direction départementale de la Jeunesse et des sports, l'association a toujours bien rempli ses missions et en ce qui concerne ses rapports avec la commune d'Artigueloutan, une collaboration étroite entre la municipalité et le centre de loisirs a permis de mettre en œuvre une vraie politique sociale en faveur des enfants et des jeunes .

Les évolutions récentes, en terme de fréquentation et de financement, ont conduit l'association à solliciter des aides plus conséquentes auprès des communes dont les familles bénéficient de ce service. La communauté de communes Ousse-Gabas, les communes de Ousse et de Sendets apportent ainsi un soutien financier à l'association.

Depuis la rentrée 2008, Mr Solve a quitté ses fonctions et laissé place à une nouvelle équipe, composée de représentants de toutes les communes concernées et menée par Mr Alain Segas. L'engagement de ces personnes bénévoles conditionnait totalement le maintien du centre de loisirs car la charge réelle du fonctionnement de ce service dans un cadre municipal dépasse largement nos moyens communaux.

La pérennisation de l'accueil requière de même des décisions urgentes telles que l'embauche d'une directrice afin de structurer le service : Sandra Thomas, après deux ans de contrat précaire (CAE), serait susceptible de remplir cette fonction.

Cette embauche, assortie de diverses mesures destinées à améliorer le fonctionnement du centre, a conduit les responsables de l'association à établir un plan de financement prévisionnel qui a été présenté aux représentants des communes le 18 décembre dernier.

Afin d'équilibrer le budget, la somme de 23 991,00 € devrait être répartie entre la communauté Ousse-Gabas, Ousse et Sendets ; la commune d'Artigueloutan, quant à elle, finance largement ce service par la mise à disposition des locaux et du personnel.

Des propositions de répartition ont été soumises, il appartient dorénavant aux collectivités de décider.

Nous avons l'espoir de parvenir à un accord rapidement afin de permettre le fonctionnement du centre de loisirs dans les meilleures conditions possibles.

Nous tenons à exprimer notre solidarité avec le président, Alain Segas et l'équipe gestionnaire de l'association ; nous les remercions chaleureusement pour leur travail au service des enfants et de leurs familles.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Fermeture du secrétariat de mairie** : le secrétariat sera fermé durant les congés de Noël du 24 décembre au 5 décembre 2009 .Une permanence sera assurée par le maire ou les adjoints :
 - le 31 décembre de 16h à 18h : dernier jour pour inscription sur la liste électorale
- **Fermeture de l'agence postale** : l'agence sera fermée du 24 décembre au 5 janvier 2009.
- **NOS RENDEZ VOUS DU MOIS DE JANVIER** :
 - Le samedi 24 janvier : réception des nouveaux habitants et des associations ;
 - le dimanche 25 janvier : repas des aînés de la commune

EN FEVRIER : Le 28 février, le comité des fêtes vous invitera à sa soirée « Choucroute-Bières »

Nouvelles activités sur la commune :

- Nicolas Niberon vient d'installer son entreprise de plomberie et de chauffage à Artigueloutan. Qu'il s'agisse de neuf ou de rénovation, Nicolas Niberon vous propose ses compétences et ses services : plomberie, sanitaire, chauffage, remplacement de chaudières, énergies renouvelables, fournitures. Il interviendra à votre domicile pour vous dépanner en urgence ou encore vous aider dans vos petits travaux de bricolage. Tel : 06 73 37 61 09
- La table de Montserrat concentre ses activités à Artigueloutan : pour vos repas de famille, de fêtes, Christian et Montserrat Lanne-Petit vous proposent leurs talents de traiteurs . Tel : 05 59 81 76 38 ou 06 81 72 95 41 .
- Boulangerie Bergouli de Sendets : un dépôt de pain est mis en œuvre au Restaurant des Pêcheurs, du lundi au samedi. Vous pouvez passer commande au 05 59 81 71 07 afin de prévoir l'approvisionnement.



AU COEUR DE NOS FERMES, NOS AGRICULTEURS VOUS ACCUEILLENENT...

... POUR LE PLAISIR DES PETITS COMME DES GRANDS.

Le 20 septembre une belle journée pour une balade sur la commune à la rencontre de nos agriculteurs...
 Ferme équestre "lo casau", La Poussinière
 La bergerie du Bosquet, La Canardière
 Ferme Clos et Ferme Humaraut
 encore merci à tous.



Exposition "Les vieux Métiers".



les bénévoles de l'AMAP d'Artigueloutan continuent leur remarquable travail pour étoffer les productions proposées aux consommateurs . Les producteurs sont désormais au nombre de 7, il s'agit de M. Biscar d'Arbus pour le lait, les yaourts et le fromage blanc; M. Duboscq d'Aurions-Idernes pour les volailles, Mr Haillet de Buros pour les oeufs, M. Larqué d'Assat pour les légumes, Mme Ladebat d'Arros-Nay pour le fromage, M. et Mme Petit pour la viande ovine, M. Louis pour les kiwis et jus de fruits. Nous souhaitons une bonne année 2009 à l'AMAP d' Artigueloutan



L'assemblée générale du Tennis club a reconduit le bureau dont le Président est Adolphe Lassus.

L'équipe du Foyer renouvelée avec un nouveau bureau dont les co-présidents sont Annie Loubet et Bruno Ledoux. Un passage de relais en douceur grâce à la bonne volonté de tous les bénévoles impliqués dans le foyer rural d'Artigueloutan depuis de nombreuses années. Félicitations à toutes et à tous.



Soirée théâtre du 21 novembre avec Cyrano de Meknès.

Basket et mini basket pour les plus jeunes grâce à l'investissement de Clarisse Darrivière qui a repris le flambeau: tous nos encouragements et notre soutien vont à la section basket du foyer rural.



Le 5 octobre le tournoi annuel du "FCVO" à rassemblé les jeunes et les moins jeunes passionnés de foot.



la cérémonie commémorative du 90 anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a été fort bien animée par les enfants d' Artigueloutan et leurs enseignants.



le téléthon 2008 : une performance sportive réalisée par le club cycliste de la vallée de l'Ousse qui a pédalé toute la journée et a permis de réaliser un don considérable à l'AFM, tout en animant avec convivialité la journée du samedi. Merci à tous les cyclistes pour leur organisation et merci à tous ceux qui ont contribué à effectuer un don de 2 350 euros.

Le 12 décembre "Marché de Noël" à l'école organisé par l'association des parents d'élèves

